



# COMMUNIQUE DE PRESSE

## — 07.09.11



SEMAINE EUROPÉENNE  
DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS  
DU 19 AU 27 NOVEMBRE 2011



Avec le soutien  
de la Commission Européenne



### Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) Du 19 au 27 novembre 2011

**Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> septembre ; cette année, l'objectif est de dépasser les 2 000 actions labellisées en France !**

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, événement inscrit dans le cadre de la campagne nationale "Réduisons vite nos déchets, ça déborde", est un moment fort de mobilisation autour de la prévention de la production de déchets. A travers des actions de sensibilisation et d'information, elle a pour objectif de donner des clés à tout un chacun pour agir sur sa propre production de déchets au quotidien.

#### **Franc succès en 2010 pour la seconde édition européenne de la SERD**

Au cours de cette semaine, ce ne sont pas moins d'une trentaine d'autorités publiques en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Irlande, Italie, Portugal, Slovaquie, ...et une grande diversité de porteurs de projets (administrations, collectivités, groupements scolaires ou encore ONG) qui ont permis **l'organisation de plus de 4 346 actions dans 24 pays (dont 1 960 menées sur le territoire français, soit +49 % d'actions labellisées par rapport à 2009),**

Parmi ces actions, une soixantaine ont été présélectionnées par le Comité de pilotage de la Semaine, puis soumises à un jury européen indépendant qui a récompensé les 6 actions les plus exemplaires de la SERD 2010. C'est à ce titre que l'association française EcoScience Provence et son action « Achats Engagés : sortons nos courses de leurs emballages » a été récompensée dans la catégorie « Association/ONG » : [www.ecoscienceprovence.com](http://www.ecoscienceprovence.com).

Pour voir la vidéo de l'opération menée par EcoScience Provence :  
<http://www.reduisonsnosdechets.fr/serd/bilan2010-v5.html>

#### **En 2011, un objectif de 2 000 actions labellisées en France**

Fort du succès de 2010 l'objectif français pour 2011 est de mobiliser encore plus de porteurs de projet (collectivités/associations, entreprises...) et de dépasser les 2 000 actions labellisées.

**Les inscriptions sont ouvertes du 1er septembre au 4 novembre sur le site**  
[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr) (rubrique SERD / Inscription)

#### **De nouveaux territoires européens concernés par la SERD**

A noter cette année, de nouvelles autorités publiques se sont engagées à organiser la SERD sur leur territoire : la Bosnie-Herzégovine, le Pays Basque espagnol, l'Irlande du nord et les Pays-Bas. Au total ce sont 33 territoires européens qui participeront à la SERD 2011.

## Outils, actions et idées d'animation pour la SERD

Cette année encore, de nombreuses idées d'actions et d'animations sont proposées aux porteurs de projets :

- les **actions dites "Classiques"**. L'ADEME, en collaboration avec ses partenaires, propose aux acteurs français des fiches d'actions simples à mettre en place ; elles sont consultables sur le site [www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr) (rubrique « Idées d'animations »)

- les **actions dites "Communes"**. Il s'agit là d'actions proposées à l'ensemble des organisateurs européens de la SERD et dont la mise en place répond à une attente majeure : le chiffrage de l'impact « réel » sur la réduction des déchets des actions réalisées dans le cadre de la SERD (aux niveaux français et européen). Une évaluation spécifique de ces actions communes sera donc réalisée à l'issue, avec l'espoir d'y trouver des chiffres concrets de réduction des déchets !

**4 thèmes ont été sélectionnés pour ces actions communes** qui se présentent sous la forme de « dossiers » pratiques permettant la coordination d'actions dont les résultats sont « quantifiables » par les porteurs de projets :

- **Réduction du papier** (journée 0 papier pour les cibles : écoles, entreprises, collectivités/administrations)
- **Réduire le gaspillage alimentaire**
- **Réemploi / Réparation**
- **Réduction du suremballage**

Ces dossiers pratiques comprennent une description du contexte de la réduction, un argumentaire (les bons gestes associés à ce thème ou à cette action), le principe / le déroulé de l'action et la méthode de mesure des actions (pesée des déchets). Enfin, des outils de promotion spécifiques à ces actions (affiches, tableaux de pesée...) sont mis à disposition des porteurs de projets dans l'espace privé du site [www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr).

Pour finir, **des séminaires de préparation sont proposés aux associations et collectivités** afin de mobiliser les porteurs de projets et les aider à monter des actions et animations pendant la SERD. Ces séminaires auront lieu à **Bordeaux (8 septembre)**, à **Levallois en région parisienne (19 septembre)** et à **Lille (26 septembre)**.

Pour en savoir plus : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) (rubrique « Manifestations »)

---

### LE PROGRAMME LIFE + EN BREF



Pour favoriser la prise de conscience du public sur les questions environnementales, la Commission européenne propose un instrument financier consacré exclusivement à la protection de l'environnement : le programme LIFE+, qui a pour objectif d'inclure l'environnement dans les politiques européennes. La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (2009-2011) est soutenue par ce programme via le volet « Information et Communication ». <http://ec.europa.eu/environment/life/index.htm>

---

### L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

---

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Relations presse ADEME – Ketchum Pleon :

Ylhem Benhammouda – 01 53 32 55 30 - [ylhem.benhammouda@ketchum.fr](mailto:ylhem.benhammouda@ketchum.fr)  
Bastien Rousseau – 01 56 02 35 05 – [bastien.rousseau@ketchumpleon.fr](mailto:bastien.rousseau@ketchumpleon.fr)